



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS DE MAI 2024

Quarante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 16 mai 2024, vers 8heures, sur la colline et zone kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, 44 jeunes dont 41 garçons et 3 filles dont Mugishawimana Jackson, Nizerimana Japhet, Nindabire Innocent, Irankunda Innocent, Iteriteka Aimable, Nduwimana Salimini ont été arrêtés par la police du commissariat de Nyanza lac en collaboration avec les imbonerakure de la zone de kabonga. Selon un témoin oculaire, ils ont été arrêtés en provenance de Kigoma à leur descente du bateau et ont été accusés d'être des rebelles. Les quarante et un garçons pratiquaient le métier de pêche à kigoma mais suite à la mesure du gouvernement Tanzanien à travers le ministère ayant la pêche dans ses attributions de fermer temporairement le lac Tanganyika, ces jeunes burundais ont pris décision de rentrer et passer le chômage de 3 mois dans leurs familles respectives et que les 3 filles venaient du village de Kigoma où elles passaient quelques jours pour saluer les membres de leurs familles. Ils sont détenus au cachot du commissariat de police de Nyanza lac.

Trois personnes fouillées et arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 18 mai 2024, au quartier Bukeye, au chef-lieu de la commune Nyanza-Lac, province Makamba, Firmin Nzeyimana, enseignant au lycée communal Nyanza-Lac, Thierry Munezero et Oscar Niyukuri, employé de la COOPEC Nyanza-Lac ont été arrêtés par Liévin Macumi, responsable du SNR en province Makamba et Melchior, commissaire provincial après des fouilles perquisitions à leurs domiciles. Selon des témoins oculaires, leur interpellation a été effectuée alors qu'aucun objet compromettant n'a été retrouvé et saisi dans leurs domiciles. Les mêmes témoins ajoutent que ces victimes ont été menottés bras et jambes puis conduites vers le cachot du SNR de Makamba avant d'être amenés au cachot du commissariat de Makamba. Firmin Nzeyimana fût responsable communal du parti MSD en commune Nyanza-Lac avant sa radiation sur la liste des partis politiques par le ministère de l'intérieur.

Un journaliste arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2024 indique qu'en date du 2 mai 2024, au quartier Ruvumera, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Ahmadi

Radjabu, journaliste technicien, photographe expert d'images dans l'agence de communication Akeza Net a été arrêté par des policiers du poste de police de chez Ndadaye. Selon ses collègues, Ahmadi exerçait son métier journalistique de collecte des informations pour son médium quand le marché de Ruvumera a pris feu. Comme ce n'était pas autorisé d'arriver sur les lieux pour prendre des images, Ahmadi a pris la mesure d'utiliser un drone afin de se procurer les images pour sa profession et publication. Les policiers qui l'ont arrêté l'ont conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi. Il a été libéré en date du 18 mai 2024.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Kayanza

En date du 23 mai 2024, vers 21 heures, au quartier Gitaramuka, commune et province Kayanza, Bonaventure Niyibitanga, âgé de 38 ans, enseignant au lycée Kayanza, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par Isaac Ningabira, procureur de la République, accompagné par Godefroid Niyonizigiye, administrateur communal de Kayanza et le commissaire provincial de police à Kayanza Pascal Nshimirimana. Selon la victime, les mobiles de son arrestation seraient liés à son appartenance politique car un groupe d'élèves Imbonerakure du lycée Kayanza dirigé par Jafari Barutwanayo, âgé de 23 ans, élève en pédagogie IV, ont monté un coup selon lequel l'arrêté entretenait des relations intimes avec une jeune fille élève de la pédagogie IV à ce lycée. Selon les proches de la victime, après interrogatoire menée par le procureur de la République en date du 24 mai 2024 et Bonaventure a été accusé d'une tentative de viol pour avoir échangé au téléphone avec la fille Divine Irankunda et d'avoir recruté des élèves l'année passée pour adhérer au parti CNL. L'enseignant est resté au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga, commune et province Kayanza puis relaxé en date du 26 mai 2024.